



MAIRIE DE CHANAC

Envoyé en préfecture le 23/12/2022
Reçu en préfecture le 23/12/2022
Publié le 23/12/2022
ID : 048-214800393-20221215-D_2022_146-DE



Délibération n° 2022_146

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux et le quinze décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Florence Fernandez, Adjointe au Maire.

10 Présents : Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Jérôme JACQUES, Vincent LACAN, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Philippe MIQUEL, Christian MOLANDRE, Lydie ROUJON.

5 Absents excusés : Catherine BOUTIN ayant donné pouvoir à Christian MOLANDRE, Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Manuel MARTINEZ ayant donné pouvoir à Colette CROUZET, Manuel PAGES ayant donné pouvoir à Florence FERNANDEZ, Philippe ROCHOUX ayant donné pouvoir à Jérôme JACQUES.

Secrétaire de séance : Jérôme JACQUES.

Objet : convention UEMA avec Le Clos du Nid

Madame l'Adjointe au Maire rappelle la délibération 2021_139 relative à la création d'une classe UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) au sein de l'école publique de Chanac.

Elle donne lecture de la proposition de convention transmise par le Clos du Nid au titre de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme rattachée à l'Institut Médico-Educatif de Marvejols. L'objet de cette convention est la mise à disposition à titre gracieux de locaux (classe au sein de l'école publique, salle de danse pour la psychomotricité, bureau au sein de la mairie). Elle précise également le fonctionnement de la classe, le transport des enfants, le forfait par élève et le tarif de la cantine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire ou Madame Florence Fernandez, Adjointe au Maire, à signer ladite convention.

Le secrétaire de séance, Jérôme JACQUES	L'Adjointe au Maire, Florence FERNANDEZ